

Proprietaire refuse me rã©pondre pour loyer

Par **ZORZI**, le **29/10/2011** à **20:46**

Bonjour, la proprietaire ne me répond pas que je le réclame pour me rembourser que je le verse trop perçu. Je le quitte le locataire le 18 août 2011 mais je le paye loyer complÃ"te, normalement le proprietaire devra me rembourser du 18 août au 31 août 2011. Merci

Par corimaa, le 30/10/2011 à 00:50

Bonsoir, vous avez quitté l'appartement le 18 aout, mais la fin de votre bail, c'etait le 18 aout ou le 31 aout ?

A quelle date votre proprietaire a-t-il reçu votre préavis de depart ?